

MODERNISATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL : nouveaux contrats, nouvelles ruptures.

Objectifs de la formation

Cette formation fait le point sur le dernier projet de loi et décret en la matière, dernières évolutions jurisprudentielles, et les derniers arrêts de la Cour de Cassation.

Méthodologie pédagogique

Les textes et décisions de justice présentées seront illustrés par des situations concrètes.

Supports pédagogiques :

- * Etude des contenus en lecture expliquée
- * Utilisation de cas concrets
- * Utilisation de PowerPoint
- * Utilisation de transparents synthétiques

Nombre de Stagiaires : 15 maximum

Personnel visé : dirigeants, gérants de société, responsable des ressources humaines, toute personne appartenant à un service Ressources Humaines ou à un service, administratif ayant en charge la gestion du personnel.

Durée de la session : 1 journée

Coût de la formation :

Inter : 450 €

Animation :

Par des Consultants – Formateurs assurant également des missions de Conseil auprès des établissements.

Durée pédagogique : 7 heures / jour

Evaluations : A l'issue de la formation, les évaluations des stagiaires et du formateur seront remis à l'établissement

Programme indicatif

I / Formalisme lié à la période d'essai

- 1- Le nouveau formalisme
- 2- Le renouvellement de la période d'essai
- 3- Prise en compte des stages dans la durée de la période d'essai.

II/ le nouveau contrat : le CDD à objet défini

- 1- Objet et durée du CDD
- 2- Salariés bénéficiaires.
- 3- Condition de mise en œuvre
- 4- Rupture au terme du CDD

III/ la rupture conventionnelle du contrat de travail

- 1- La convention de rupture
- 2- La demande d'homologation
- 3- Les conséquences et recours possibles
- 4- Nouvelles règles en matière de reçu de solde de tout compte